



Prix du Public - Victoires du paysage 2022 Votez pour votre aménagement préféré jusqu'au 17 octobre 2022

Organisées depuis 2008 par VAL'HOR, l'Interprofession Française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, [Les Victoires du Paysage](#) sont un concours national qui récompense les maîtres d'ouvrage publics (collectivités, département, conseil régional, société d'économie mixte ou d'aménagement du territoire...) et privés (aménageurs lotisseurs, promoteurs immobiliers, commerces, entreprises, particuliers) pour leurs remarquables aménagements paysagers.

Pour cette 8^{ème} édition, 63 candidats ont été sélectionnés en juin par un jury technique professionnel et sont visités jusqu'à fin septembre. Le palmarès sera révélé le 8 décembre.

Mais en attendant, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 17 octobre 2022, c'est au tour du grand public de donner son avis sur les finalistes ! Le Prix du Public est décerné – en plus du palmarès des Victoires du Paysage – par le public qui vote parmi les finalistes pour son projet préféré.

Vous avez envie de soutenir l'aménagement de votre ville, votre région ou tout simplement un coup de cœur ? Permettez lui de remporter cette distinction du public en votant pour lui !

Après Nice, Rouen, Béziers qui remportera le Prix du Public en 2022 ?

COMMENT PARTICIPER AU PRIX DU PUBLIC :

- Jusqu'au 17 octobre 2022, rendez-vous sur le site www.lesvictoiresdupaysage.com, dans la rubrique « Prix du Public » pour découvrir les aménagements finalistes*.
- Une fois votre choix fait, votez pour votre aménagement favori ! Soutenez-le en partageant votre vote sur vos réseaux sociaux et en invitant vos amis à voter aussi !

L'aménagement primé pour le Prix du public 2022 sera dévoilé lors d'une cérémonie de la remise des prix en décembre. En parallèle, un tirage au sort sera effectué pour récompenser les votants avec de nombreux lots mis en jeu (week-end, bon d'achat en végétaux, livre...)

Règlement et participation : www.lesvictoiresdupaysage.com

*Le Prix du Public concerne les finalistes des catégories Maîtres d'ouvrage publics et privés – Ne sont pas concernés les jardins de la catégorie Particulier

Suivez-nous pour découvrir ces aménagements paysagers :



Partenaires du concours Les Victoires du Paysage 2022

Prix spécial Cœur de Ville en partenariat avec l'ANCT



Contact presse VAL'HOR : Jeanne Defever - 06 22 29 61 37 – jeanne.defever@valhor.fr
Contact presse VICTOIRES DU PAYSAGE : Marine Gatineau-Sailliant – 06 62 74 86 61 - mgs@sensation.fr

www.valhor.fr

Communiqués & Informations presse



A PROPOS : VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 52 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 186 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, JAF, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (Unep, FFP). www.valhor.fr
#LeVegetalEstEssentiel